



Pour en savoir plus

.....

Site des CECOS

Centres d'Etude et de Conservation
des Ovocytes et du Sperme
www.cecocos.org

Site de l'Agence de la Biomédecine

www.procreation-medicale.fr

Site de l'AFSOS

(Association Francophone des Soins
Oncologiques de Support)
www.afsos.org/fiche-soin/la-sexualite/

Site de la Ligue Contre le Cancer

www.ligue-cancer.net
> Je m'informe sur le cancer
> Brochure d'information > Cancer et fertilité

Site de l'INCa

www.e-cancer.fr
> Patients et proches > Qualité de vie
> Sexualité et fertilité > Fertilité

Site d'Onco-Occitanie

Réseau Régional de Cancérologie d'Occitanie
www.onco-occitanie.fr

Coordonnées des centres d'Aide Médicale à la Procréation (AMP) en Occitanie

.....

○ CHU Toulouse - Hôpital Paule de Viguier

05 67 77 10 50

○ Centre AMP Clinique La Croix du Sud - Institut de fécondation In Vitro de Toulouse

05 32 02 71 17

www.ifiv.fr

○ CHU Montpellier - Hôpital Arnaud de Villeneuve

04 67 33 62 99

www.chu-montpellier.fr

(Saisir "Oncofertilité" dans la barre de recherche
> Cliquer sur "Fertilité et Cancer")

○ Centre AMP Clinique St Roch (Montpellier)

04 67 52 00 42 ou 04 67 04 38 55

www.ivf-france.fr

○ Centre AMP CHU de Nîmes

04 66 68 32 20

www.chu-nimes.fr/amp/

○ Centre de fécondation In Vitro - Clinique Saint Pierre (Perpignan)

04 68 56 28 35

www.fiv66.com

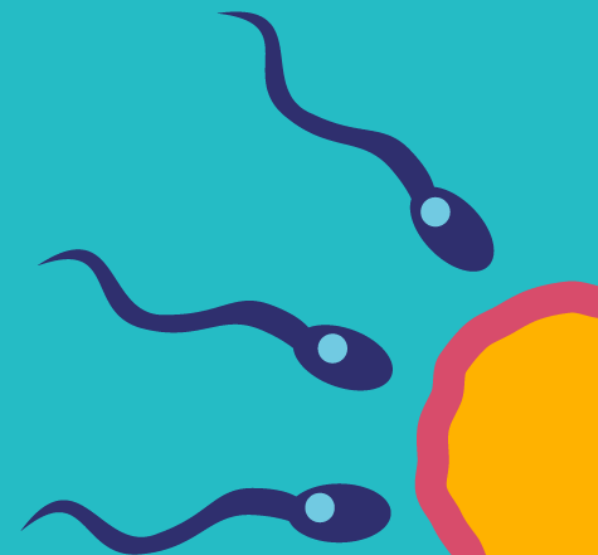
Préservons votre capacité à concevoir un enfant



Je suis un homme de moins de 60 ans

.....

et je vais commencer dans les prochains jours un traitement pour soigner un cancer



Cancer et fertilité chez l'homme : êtes-vous concerné ?

.....

Vous avez moins de 60 ans, vous êtes pris en charge pour un cancer et vous n'avez pas encore débuté les traitements.

- **Les différents traitements** (la chimiothérapie, la radiothérapie ou la chirurgie) **peuvent perturber ou supprimer la production des spermatozoïdes.**
- Vous avez la possibilité de **préserver votre fertilité ultérieure**, grâce à une prise en charge spécialisée dans un centre agréé.



A savoir !

- Les traitements anticancéreux ne sont pas tous susceptibles d'altérer votre fertilité. **Les médecins vous informeront si le traitement proposé nécessite ou non une préservation de votre fertilité.**
- **Les méthodes de préservation de la fertilité ne sont pas infaillibles** mais elles constituent une chance supplémentaire pour l'avenir.
- Pour évaluer la récupération de la fertilité post-cancer, il vous sera conseillé de **réaliser un examen biologique du sperme (spermogramme) un an après la fin du traitement.**

Comment préserver votre fertilité ?

.....

La préservation de la fertilité est possible grâce aux progrès de l'Oncofertilité, champ de la médecine qui s'intéresse à la fertilité des patients touchés par le cancer.



Toute personne dont la prise en charge médicale risque d'altérer sa fertilité peut bénéficier du recueil et de la conservation de ses gamètes ou de ses tissus germinaux.

Article L2141-11 du Code de la Santé Publique

○ Prélèvement du sperme

Suite à une consultation avec un biologiste, le sperme est recueilli par auto masturbation au laboratoire.

Selon les caractéristiques du sperme, il peut être nécessaire de faire plusieurs prélèvements. Il est conseillé de respecter un délai d'abstinence de trois jours avant le prélèvement.

Dans de rare cas, si le recueil de sperme par auto-masturbation est un échec, il est possible d'obtenir des spermatozoïdes par prélèvement testiculaire.

○ Congélation des spermatozoïdes

Une fois recueilli, le sperme est ensuite mélangé à un cryoprotecteur, puis congelé progressivement dans de l'azote liquide à - 196° dans des petits tubes appelés paillettes. Cette technique s'appelle la cryoconservation de sperme.

○ Et après le cancer ?

Les paillettes de spermatozoïdes sont conservées et pourront être réutilisées ultérieurement, lorsque vous aurez un désir d'enfant.

Le centre d'AMP vous contactera chaque année pour connaître votre position sur la poursuite de la conservation.

Lorsque vous voudrez avoir un enfant et que l'altération de votre fertilité est avérée, les praticiens du centre d'AMP vous orienteront vers la technique la plus adaptée, en fonction des caractéristiques du sperme congelé et du bilan de votre conjointe.

Cancer, fertilité et contraception

Certaines chimiothérapies peuvent entraîner un risque tératogène, c'est-à-dire un risque de provoquer des malformations chez le fœtus.

Il est donc conseillé de se protéger dès le début de la chimiothérapie, et jusqu'à deux ans après la fin du traitement, avec un préservatif ou un autre moyen de contraception.

